

Protocole sanitaire de reprise de l'EPS au lycée Cézanne

mercredi 2 septembre 2020, par [Souche Frédéric](#)

A l'attention des parents et des élèves

Dans la lettre de rentrée envoyée par l'inspection pédagogique régionale E.P.S., il nous est demandé de soumettre pour discussion, arbitrage et validation nos propositions d'aménagement de l'E.P.S. au chef d'établissement. Retour ligne automatique

Le document en pièce jointe est par conséquent un protocole des aménagements que nous allons mettre en place en EPS.. Il a fait l'objet d'une discussion argumentée en conseil d'enseignement. Il est le résultat d'un consensus partagé par les membres de l'équipe d'EPS et validé par M. Reynaud chef d'établissement.

L'objectif est de respecter le protocole national mais dans le contexte spécifique du lycée Paul Cézanne.

De plus, nous avons pour souci de pouvoir gérer le flux des élèves entre le moment où ils entrent dans le gymnase et le moment où les enseignants les prennent en charge dans les espaces de pratique. A cette fin nous souhaitons qu'un maximum d'élèves arrivent en EPS en tenue. Nous vous invitons donc à dire à vos enfants de venir en tenue d'EPS les jours où l'EPS est à l'emploi du temps. Retour ligne automatique
Le passage au vestiaire pour changement en fin de cours sera plus simple à organiser en échelonnant les fins de cours

Nous serons aussi amené à demander aux élèves de désinfecter le matériel utilisé (ballons, petit matériel...)

Enfin, lors des cours nous veillerons au mieux au respect des consignes de distanciation. A cette fin, le travail en groupe (pratiquant, observateurs assis et distanciés) sera privilégié.

Cordialement

L'équipe EPS